

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de St-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de St-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue principale, le 1^{er} juin 2015, à 19h30, présidé par le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers:

M. Réal Crête	M. Mario St-Pierre
M. Sébastien Desgagnés	M. Robin Cotnoir
Mme	Mme Jeanne Dubois

Et la secrétaire-trésorière Nathalie Isabelle.

Madame la conseillère Sylvie Fauteux est absente.

2015-06-01-01: MODIFICATIONS À L'ORDRE DU JOUR

Aucune modification.

2015-06-01-02: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par la secrétaire-trésorière adjointe en incluant les modifications.

1. Moment de recueillement
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de question
5. Adoption des minutes du 4 mai 2015
6. Adoption des minutes du 26 mai 2015 (Spéciale)
7. Lecture et approbation des comptes
 - Liste des comptes fournisseurs
 - Rémunérations, prélèvements et autres
8. Rapports : Maire et inspecteurs en bâtiment et en environnement et voirie
9. Résolution
 - Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – demande de subvention exercice 2015-2016
 - Cession partie ancienne Route 141 - 1228 Route 141
 - Cession partie ancienne Route 141 – 1280 Route 141
 - Vidange des fosses 2015 – Lac Lippé
 - Congrès FQM (Invitation)
 - MRC – Tournoi de golf
 - Appel d'offre réfection par membrane (Appel d'offre)
 - TECQ 2014-2018 – Programmation de travaux (Partielle)
 - Destruction archives liste du 28 mai 2015 (Liste)
 - Nouveaux bureaux – Soumission électricien
 - Contrat Projet de bornes régionales d'information
10. Usine d'épuration
11. Aqueduc
12. États financiers mensuels
13. Dépôt du rapport de correspondance
14. Régie incendie
15. Régie des déchets solides
16. Loisirs
17. Famille et culture
18. Journal
19. Divers
 - Date de la prochaine réunion de travail
20. Période de question
21. Varia
 - Appel d'offre chemin hiver
22. Levée

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M
S
no de résolution
ou annotation

Adopté.

2015-06-01-03: PÉRIODE DE QUESTIONS

Des représentantes de l'Association Appel

Le comité a décidé dans les derniers jours de fermer le petit pont au lac Lippé car il considérait qu'il était trop abimé. D'autres personnes ont décidé d'enlever les barricades. Les représentantes demandent alors à qui appartient le petit pont au lac Lippé. Le conseil mentionne que le pont appartient à la municipalité et qu'elle assurera son entretien. Il n'est pas question pour le moment de fermer ce pont. Les représentantes demandent l'autorisation d'installer un panneau affichant des informations provenant de l'association. Le conseil mentionne qu'il n'a pas objection mais que l'association devra en assurer l'entretien.

Un questionnement est aussi fait au niveau du creusage de fossé au lac, à savoir quand ce travail est prévu. Le conseil mentionne que c'est à venir mais que ce ne sera pas nécessairement en 2015.

Il y a discussion d'envoyer une lettre de sensibilisation aux riverains. Les représentantes mentionnent que la réunion de l'association est prévue le 15 août prochain. La municipalité aimerait organiser une séance d'information auprès des riverains au niveau des installations d'égout sous la responsabilité de chaque propriétaire relié au système d'égout municipal. Il serait bien de coordonner les 2 événements la même journée si possible.

2015-06-01-04: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 4 MAI 2015

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité que les minutes de la session ordinaire du 4 mai 2015 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2015-06-01-05: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 26 MAI 2015

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité que les minutes de la session extraordinaire du 26 mai 2015 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2015-06-01-06: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et Résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par la secrétaire-trésorière dont un certificat de disponibilité a été émis pour les dépenses encourues soient payés. Chèques 4695 à 4735 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (117 774.00\$), la liste des prélèvements (mai 2015) et le rapport de salaires versés (mai 2015) en date du 1^{er} juin 2015.

Certains postes enregistrent des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général de présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

Adopté.

2015-06-01-07: RAPPORT DU MAIRE ET INSPECTEURS

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

Monsieur le maire résume la rencontre de la MRC (Projet de jeu de galet et jeu de pétanque accepté au pacte rural, demandes à la CPTAQ refusées, etc.)

**2015-06-01-08: PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER
MUNICIPAL – DEMANDE DE SUBVENTION – EXERCICE 2015-2016**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a plus de 70 kilomètres de chemins à entretenir dont plus de 20 kilomètres sans aucune subvention gouvernementale;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Herménégilde possède plusieurs chemins demandant des travaux en 2015 :

- ✓ Le rechargement des chemins Route 251, Désainde et Lac Lippé Nord ;
- ✓ La remise en forme avec membrane des chemins Route 251, Charest, St-Denis et St-Jacques ;
- ✓ Le revêtement bitumineux sur les chemins Huot et St-Jacques.

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité que la municipalité de St-Herménégilde, sollicite un montant de 50 000.00\$ à M. Guy Hardy, député, dans le cadre du « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal ». Cette présente demande entérine la demande effectuée en mars 2015. Cette aide permettra à la municipalité de réaliser des travaux importants.

Adopté.

**2015-06-01-09: CESSION D'UNE PARTIE DE L'ANCIENNE ROUTE 141 AU
PROPRIÉTAIRE DU 1228, ROUTE 141**

ATTENDU que le propriétaire du 1228, Route 141, désire acquérir la partie de chemin de l'ancienne route 141 touchant à sa propriété ;

ATTENDU que la vérification de conformité de la transaction devra être validée par l'arpenteur et le notaire au préalable ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu ;

De céder à titre gratuit au propriétaire du 1228 Route 141, la partie de chemin de l'ancienne route 141 touchant à sa propriété selon la condition mentionnée précédemment. Les frais de notaire et d'arpentage seront à la charge de l'acheteur.

D'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité de St-Herménégilde le contrat notarié avec le propriétaire pour la vente de ladite partie de chemin.

Adopté.

**2015-06-01-10: CESSION D'UNE PARTIE DE L'ANCIENNE ROUTE 141 AU
PROPRIÉTAIRE DU 1280, ROUTE 141**

ATTENDU que le propriétaire du 1280, Route 141, désire acquérir la partie de chemin de l'ancienne route 141 touchant à sa propriété ;

ATTENDU que la vérification de conformité de la transaction devra être validée par l'arpenteur et le notaire au préalable ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

De céder à titre gratuit au propriétaire du 1280 Route 141, la partie de chemin de l'ancienne route 141 touchant à sa propriété selon la condition mentionnée précédemment. Les frais de notaire et d'arpentage seront à la charge de l'acheteur.

D'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité de St-Herménégilde le contrat notarié avec le propriétaire pour la vente de ladite partie de chemin.

Adopté.

2015-06-01-11: VIDANGE DES FOSSES 2015 – LAC LIPPÉ

ATTENDU QUE la municipalité de St-Herménégilde a demandé une soumission pour la vidange de 8 fosses septiques d'environ 750 gallons, 1 fosse de 850 gallons et 1 fosse de 2000 gallons ;

La municipalité offrira à ses citoyens de faire vidanger leurs fosses au même moment. La soumission devait donc tenir compte qu'un nombre indéterminé de fosses à vidanger s'ajoutera. Le soumissionnaire devra facturer individuellement la vidange des fosses qui s'ajouteront au même coût que la municipalité.

N'étant pas en mesure de déterminer le nombre de gallons exacte, la soumission devait indiquer les coûts pour les 750, 850, 1000, 1500 et 2000 gallons ;

ATTENDU QUE les soumissions reçues ont été faites par (prix à l'unité incluant les taxes) selon le nombre de gallons:

	750	850	1000	1500	2000
Beaugard Fosses septiques	220\$	230\$	250\$	290\$	340\$
Normand Brassard 2006	230\$	240\$	260\$	310\$	510\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité ;

QUE la Municipalité accorde le contrat pour la vidange 8 fosses septiques d'environ 750 gallons, 1 fosse de 850 gallons et 1 fosse de 2000 gallons à Beaugard Fosses septiques, le plus bas soumissionnaire ;

QUE la vidange devra se faire entre le 19 juillet et le 1^{er} août 2015 **au plus tard**.

Adopté.

2015-06-01-12: CONGRÈS 2015 DE LA FQM

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité d'inscrire au Congrès de la FQM, le maire ainsi que le conseiller Mario St-Pierre. Le Congrès se déroulera les 24, 25 et 26 septembre prochains à Québec.

Adopté.

2015-06-01-13: TOURNOI DE GOLF DE LA FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE DE LA MRC DE COATICOOK

Vote : Pour : Réal Crête, Sébastien Desgagnés et Robin Cotnoir
Contre : Mario St-Pierre et Jeanne Dubois

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu d'inscrire les employés et les élus intéressés au Tournoi de golf de la Fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook et d'en défrayer les frais. Les conjoints inscrits devront défrayer leur inscription. Le montant prévu pour

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M _____
S
no de résolution
ou annotation

cette activité sera remis à titre de don à la « Fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook ».

Adopté.

2015-06-01-14: APPEL D'OFFRES POUR LA RÉFECTION PAR MEMBRANE SUR DIVERS CHEMINS 2015

Dossier à l'étude.

2015-06-01-15: TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2014-2018- PROGRAMMATION DE TRAVAUX (PARTIELLE)

Attendu que :

- la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018* ;
- la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu QUE:

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adopté.

2015-06-01-16: DESTRUCTION DE DOCUMENTS EN ARCHIVE

Il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois, et résolu à l'unanimité;

D'autoriser la destruction des documents inscrits sur la liste des documents détruits produit par l'archiviste Michel Hamel le 28 mai 2015.

Adopté.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M _____
S
no de résolution
ou annotation

2015-06-01-17: NOUVEAUX BUREAUX – SOUMISSION ÉLECTRICIEN

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés, et résolu à l'unanimité;

D'accepter la soumission suivante de Les Installations Électriques R. Théberge inc à condition de l'acceptation de la MMQ (assureur de la municipalité) :

Hôtel de ville

- Installation d'indicateur de sortie avec éclairage d'urgence (2)
 - Réparation d'un fluorescent T8 2 tubes 120V
 - Ajout d'un nouveau circuit 20A pour le bureau (1)
 - Installation d'une prise pour la génératrice et raccordement au panneau
- Prix pour ces travaux (TPS et TVQ non incluses).....\$ 2 871,00.

Adopté.

2015-06-01-18: CONTRAT PROJET DE BORNES RÉGIONALES D'INFORMATION

Dossier à l'étude.

2015-06-01-19: USINE D'ÉPURATION

Le conseil étudie toujours les problématiques rencontrées dans les dernières semaines.

2015-06-01-20: AQUEDUC

Aucune nouvelle information.

2015-06-01-21: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose les états financiers mensuels au 31 mai 2015.

2015-06-01-22: RAPPORT DE CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose le rapport de correspondance du 5 mai au 1^{er} juin 2015.

2015-06-01-23: RÉGIE DE PROTECTION INCENDIE DE LA RÉGION DE COATICOOK

Aucune nouvelle information.

2015-06-01-24: RÉGIE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK

Aucune nouvelle information.

2015-06-01-25: LOISIRS

Madame la conseillère Jeanne Dubois mentionne certains points :

- Il y a encore un manque à gagner de 5000\$ pour le travailleur de rue
- Hockey dek : Cette activité débute dans la MRC. Il y aurait possibilité d'utiliser l'infrastructure de St-Herménégilde. Il faudrait faire évaluer l'état de notre infrastructure au préalable.

2015-06-01-26: FAMILLE ET CULTURE

Aucune nouvelle information.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M _____
S
no de résolution
ou annotation

2015-06-01-27: JOURNAL

Aucune nouvelle information.

2015-06-01-28: DIVERS

Date de la prochaine réunion de travail : le 16 juin 2015 à 19h et le 29 juin 2015 à 19h.

2015-06-01-29: PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2015-06-01-30: DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLICS ENTRETIEN DES CHEMINS
D'HIVER POUR UNE PÉRIODE DE TROIS ANS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité ;

Que la municipalité de St-Herménégilde donne mandat à la directrice générale, de procéder à un appel d'offres public, pour l'entretien d'hiver des chemins de la municipalité pour une période de trois ans soit 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 tel que décrit dans le document d'appel d'offres. **Une seule soumission est requise pour tous les circuits.**

L'entrepreneur reconnaîtra qu'il comprend la portée de toutes les clauses du futur contrat et qu'il a reçu, à sa demande, des explications adéquates sur celles-ci, il reconnaîtra de plus connaître toutes les clauses des documents auxquelles réfère le futur contrat.

La présentation de la soumission se fait par le dépôt d'une soumission écrite sous pli cacheté et établie en conformité avec les modalités du présent document. Toute soumission doit être présentée sur un original du formulaire de soumission (Annexe 1), dûment signé et complété, et un original des documents requis en vertu du présent document. De plus, le soumissionnaire doit transmettre une copie de ces originaux dans l'enveloppe. La soumission doit être déposée à l'attention du responsable de l'appel d'offres de la Municipalité à l'adresse ci-jointe :

- Madame Nathalie Isabelle
Directrice générale
816, rue Principale, Saint-Herménégilde (Québec) JOB 2W0

et ce, avant **10 h le 29 juin 2015**. Il est de l'entière responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée en temps et lieu au Bureau municipal. Prenez note que le bureau municipal est fermé le mercredi.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le responsable de l'appel d'offres de la Municipalité, en présence de deux (2) témoins, le **29 juin 2015 à 10 h**, au bureau municipal situé au 816, rue Principale, à Saint-Herménégilde.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Adopté.

2015-06-01-31: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M _____
S
no de résolution
ou annotation

Monsieur le conseiller Réal Crête propose la levée de l'assemblée à 21h22.

Secrétaire-trésorière

Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.